



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative
Sous-direction des politiques de jeunesse
Bureau des actions territoriales et interministérielles
Mission d'animation du fonds d'expérimentation pour la jeunesse

NOTE THÉMATIQUE

Description des expérimentations en matière de

MOBILITÉ INTERNATIONALE

(Février 2012)

QU'EST-CE QUE LE FEJ ?

Le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ), créé en 2009, est un laboratoire de politiques publiques finançant des actions innovantes en faveur des jeunes, mises en œuvre à une échelle limitée et évaluées rigoureusement. Dès son lancement, chaque expérimentation associe une structure porteuse d'un projet à un évaluateur indépendant. L'objectif est ainsi de connaître les effets des projets et d'orienter les politiques publiques vers les dispositifs les plus efficaces.

Les expérimentations sont sélectionnées dans le cadre d'appels à projets, avec l'objectif de répondre aux besoins prioritaires des jeunes. À ce jour, 14 appels à projets concernant 16 thématiques ont été publiés. 29 expérimentations d'envergure nationale sont par ailleurs soutenues et suivies¹. Au total, plus de 500 expérimentations, d'une durée moyenne d'environ deux ans, ont été initiées.

Le FEJ a été créé par l'article 25 de la loi du 1^{er} décembre 2008, modifié par l'article 21 de la loi de finances rectificatives du 29 décembre 2010. Le décret n°2011-1603 du 21 novembre 2011 définit son mode de fonctionnement et précise que sa vocation est de « financer des programmes expérimentaux visant à favoriser la réussite scolaire des élèves, à contribuer à l'égalité des chances et à améliorer l'insertion sociale et professionnelle durable des jeunes de moins de vingt-cinq ans ».

1. Le FEJ a également repris les expérimentations concernant les jeunes lancées en 2008 par la délégation interministérielle à l'Innovation, à l'Expérimentation sociale et à l'Économie sociale (DIISES).

1. LES ENJEUX POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

Comme l'explique la sociologue Anne-Catherine Wagner, « *les voyages de formation contribuent de longue date à l'éducation de la jeunesse des hautes classes : des traditions familiales, consolidées de génération en génération, font du voyage universitaire le moment d'un apprentissage social important dans la formation des élites* »². En d'autres termes, si les voyages forment la jeunesse, ils forment traditionnellement d'abord une jeunesse « dorée »³. En revanche, comme l'explique une note récente du CEREQ sur la mobilité internationale des jeunes ayant moins d'opportunités, « *les jeunes très faiblement diplômés, en décrochage scolaire, précaires, en errance ou sujets à discriminations ont peu, voire pas du tout, accès aux programmes de mobilité* »⁴.

Des actions sont menées pour promouvoir la mobilité des jeunes de tous horizons, en particulier par l'Agence française du programme européen « Jeunesse en action », qui « s'adresse à tous les 13-30 ans et met à la disposition de porteurs de projets (groupements de jeunes, associations, collectivités...) des financements pour la conduite (...) d'échanges ou d'initiatives de jeunes, de volontariat, de séminaires ». Elle permet, par exemple, que des jeunes ayant peu d'opportunités de mobilité s'inscrivent de façon croissante dans des dispositifs comme le Service volontaire européen.

Le Livre vert de la Commission sur la politique de la jeunesse de juillet 2009 avait fait le constat que, malgré ces dispositifs, la mobilité internationale « profite très majoritairement aux jeunes étudiants ou diplômés »⁵. Il estimait nécessaire de travailler, en conséquence, sur les réponses apportées aux demandes de mobilité, sur la coordination des partenaires et sur le développement de la mobilité des jeunes en emploi ou en recherche d'emploi. Il recommandait de cibler certaines franges de la jeunesse qui ont moins d'opportunités de mobilité internationale, comme les apprentis.

Les expérimentations développent des projets visant à accroître la mobilité de jeunes en difficulté d'insertion, déscolarisés, faiblement diplômés. Elles mobilisent l'organisation de séjours individuels ou en groupe, à des fins scolaires, économiques (stages en entreprises) ou humanitaires. Pour ce faire, elles mettent en œuvre de nouvelles coordinations entre les acteurs et de nouveaux moyens d'information et d'accompagnement des jeunes.

Les évaluations devraient permettre d'apporter des réponses aux questions suivantes : comment accompagner la mobilité internationale des jeunes en insertion ? Quels dispositifs sont les mieux à même de promouvoir la mobilité dans le cadre scolaire ? Quelles coordinations des acteurs de la mobilité donnent les meilleurs résultats ?

2. Anne-Catherine Wagner, « La place du voyage dans la formation des élites », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2007/5, n° 170, pp. 58-65.

3. *Ibidem*.

4. Sophie Carel, Frédéric Déloye, Aurélie Mazouin, « La mobilité internationale des jeunes avec moins d'opportunités : retour d'expérience », *Bref du CEREQ* n°293, octobre 2011.

5. Commission sur la politique de la jeunesse, *Reconnaître la valeur de la jeunesse, livre vert*, juillet 2009.

17 expérimentations sont soutenues par le FEJ :

- 14 s'inscrivant dans le cadre de l'axe 4 « Soutenir les initiatives et les projets des jeunes » du premier appel à projets (API), publié en avril 2009 ;
- 3 s'inscrivant dans le cadre du programme 2 « Actions innovantes pour développer la mobilité internationale des jeunes » du premier appel à projets pour l'outre-mer (APDOM1) publié en août 2009.

6 projets sont portés par des associations, 5 par des collectivités territoriales, 3 par des structures de l'Éducation nationale, 1 par un établissement public.

Ces expérimentations devraient bénéficier à environ 5 800 jeunes⁶.

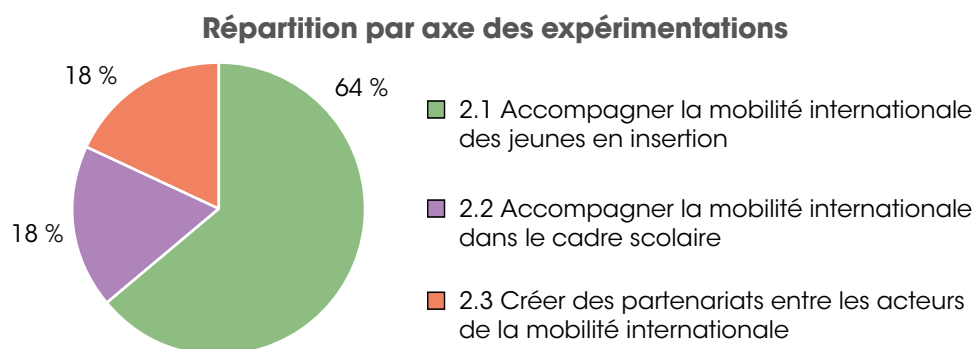
La note décrit succinctement les dispositifs expérimentés, en présentant des zooms sur des projets mis en œuvre. Elle expose les méthodes d'évaluation appliquées et les principaux enjeux de ces évaluations, sans entrer dans le détail ni aborder les résultats. Ceux-ci feront l'objet de présentations ultérieures, dans le cadre de la démarche de capitalisation des enseignements issus des expérimentations.

Enfin, elle fournit la liste des projets, en précisant l'identité des porteurs et des évaluateurs et la date de remise de leur rapport final d'évaluation. Pour chaque projet, un lien permet d'accéder aux documents disponibles sur le site du FEJ.

2. LES DISPOSITIFS EXPÉRIMENTÉS

3

Graphique 1



2.1 ACCOMPAGNER LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES JEUNES EN INSERTION (11 PROJETS)

La majorité des projets met en place des actions visant à **promouvoir la mobilité de jeunes en difficulté** ayant moins facilement accès aux dispositifs institutionnels, comme le programme européen **Leonardo da Vinci** qui promeut la mobilité des jeunes en formation professionnelle.

6. Ce chiffre correspond au nombre de bénéficiaires initialement prévus par les conventions passées avec les porteurs de projets, hormis ceux qui ont été abandonnés en cours.

Un projet met en place un **dispositif de mobilité internationale en direction de jeunes peu diplômés, dans des pays non francophones ou francophones**, selon leur niveau de maîtrise de la langue française. Une fois les jeunes repérés, une période d'un mois est consacrée à la préparation du voyage, d'un point de vue linguistique et culturel. Le séjour dure un mois, dont 3 semaines en entreprise. Au retour, une semaine est consacrée à la reconnaissance des acquis, et un suivi assuré durant quelques mois.

Un projet vise les jeunes de 18 à 25 ans, en demande d'insertion et ayant moins d'opportunités, peu ou pas qualifiés, en situation d'échec scolaire ou mal orientés, et les **dirige vers les dispositifs de mobilité européenne**. Le parcours dure 12 mois, et alterne séjours à l'étranger, stage, bilan de compétence, accompagnement vers le logement et le permis de conduire.

LE PROJET « PROGRAMME START » PORTÉ PAR LA FÉDÉRATION LÉO LAGRANGE ET ÉVALUÉ PAR KALEIDO'SCOP (AP1 54).

L'expérimentation est un programme à destination de jeunes de 18 à 25 ans en recherche d'emploi, diplômés ou non. Le projet oriente les jeunes vers les dispositifs de mobilité mis en place dans le cadre de l'Union européenne. Le parcours dure environ 12 mois. Il comprend 1) une phase de « remotivation » qui comprend des ateliers (modules d'anglais, de connaissance de l'Europe, de la citoyenneté, du développement durable), le départ en **Service volontaire européen** - qui permet de partir dans un pays étranger et de s'investir dans une activité d'intérêt collectif - et un bilan d'orientation ; 2) une phase « projet professionnel », qui comporte des ateliers pour acquérir de nouvelles compétences et rencontrer des professionnels, le départ en stage professionnel en Europe pendant six semaines grâce au programme européen **Leonardo da Vinci** et à **l'Agence française du programme européen « Jeunesse en action »**, l'obtention de l'attestation européenne **Europass-Mobilité**, et un bilan de compétences ; 3) la phase « Projet de vie », qui comprend des ateliers pour mieux appréhender les opportunités d'emploi sur le territoire régional, un stage ou un emploi dans une entreprise locale partenaire de START, l'accompagnement dans la recherche de logement, le passage du permis de conduire, des actions citoyennes pour prendre part à la vie sociale locale.

L'évaluation porte sur les partenariats créés par le dispositif, sa capacité à attirer des jeunes, l'accompagnement sur la durée qu'il propose et l'évolution des parcours des jeunes.

Une expérimentation développe des projets de mobilité internationale pour des jeunes ayant moins d'opportunités, inscrits en mission locale ou en apprentissage, en organisant leur insertion dans des programmes de mobilité et **en assurant un tutorat, avant et après le voyage**. Un autre organise des **projets collectifs et solidaires** en Europe et au Maghreb, sous la forme de chantiers (de 2 semaines en général), et propose également aux jeunes des départs individuels sur des projets d'engagement volontaire (de 2 semaines à 1 an). De même, un projet se propose de **développer une mobilité sur des projets humanitaires** pour des jeunes en difficulté.

L'évaluation se propose de répondre notamment aux questions suivantes : **Quels dispositifs permettent d'augmenter la mobilité internationale des jeunes en difficulté ? Quelles formes d'accompagnement**

sont à même d'assurer la réussite de la préparation, du déroulement et du retour des séjours ? Quel est l'effet des projets de mobilité sur les parcours des jeunes ?

2.2 ACCOMPAGNER LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LE CADRE SCOLAIRE (3 PROJETS)

Plusieurs projets se concentrent sur des jeunes **au cours de leur scolarité, secondaire ou supérieure**. Un projet veut **favoriser la mobilité des apprentis**, en créant un point de contact unique, en menant des actions de communication, en fournissant une aide à l'ingénierie des projets et en animant un réseau de référents dans les centres de formation d'apprentis (CFA). Une expérimentation veut développer la mobilité internationale **des jeunes en formation professionnelle** en motivant les élèves dans le cadre scolaire, en les aidant à monter leurs dossiers et en attribuant des bourses de mobilité. Une expérimentation veut orienter **les jeunes martiniquais en BTS vers des stages en entreprise dans les Caraïbes** (Barbade, Trinidad et République Dominicaine), pour fournir aux jeunes une expérience dans des destinations anglophones et hispanophones. Une autre organise la mobilité internationale **de lycéens réunionnais en difficulté scolaire**.

LE PROJET « ACTION MOBILITÉ SUR LES CHANTIERS D'INSERTION », PORTÉ PAR LE RECTORAT DE LA RÉUNION ET ÉVALUÉ PAR LE CABINET NEO (APDOM1 17).

Le projet porte sur des lycéens professionnels, issus de familles très modestes et en risque de décrochage scolaire. Il propose, sur une période de quatre mois, d'inscrire les lycéens dans un dispositif d'accompagnement personnalisé pour les aider à concevoir une autre approche du monde professionnel et développer leurs compétences relationnelles avec d'autres contacts que ceux auxquels ils sont habitués. Le centre du dispositif est l'organisation de voyages à Madagascar, à l'île Maurice et aux Seychelles, durant lesquels sont mises en place des activités sociales et professionnelles. Concrètement, il s'agit de mettre les lycéens dans des conditions (vie quotidienne, stage et chantier) permettant des contacts nombreux et fructueux pour développer l'intérêt pour la mobilité professionnelle et l'ouverture aux autres, jeunes et adultes. Au retour est organisée une réunion de restitution avec les parents et les participants, à partir des rapports de stage, des souvenirs rapportés, etc.

L'évaluation est qualitative et fondée sur des entretiens individuels et une observation par immersion sur site. Elle doit permettre de déterminer les effets de ce projet sur la scolarité des jeunes, sur leurs relations avec le pays d'accueil, sur l'image d'eux-mêmes et sur leurs familles.

L'évaluation se propose de répondre notamment aux questions suivantes : Des actions menées dans un cadre scolaire permettent-elles de faire passer des informations sur les possibilités de mobilité internationale ? Des projets de mobilité menés avec des jeunes scolarisés en difficulté ont-ils des effets sur leur scolarité et sur leurs projets professionnels ? Des projets innovants permettent-ils de diversifier les lieux de destination et donc les expériences de mobilité de jeunes étudiants ?

2.3 CRÉER DES PARTENARIATS ENTRE LES ACTEURS DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE (3 PROJETS)

Plusieurs projets organisent de nouveaux partenariats. Un projet rapproche les acteurs locaux impliqués dans les questions de mobilité internationale pour créer une **plateforme destinée à mutualiser leurs outils, échanger sur les pratiques d'accompagnement des jeunes** avant et après les séjours à l'étranger.

LE PROJET « PLATEFORME DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE POUR LES JEUNES EN INSERTION DE RHÔNE-ALPES », PORTÉ PAR L'UNION RÉGIONALE DES MISSIONS LOCALES DE RHÔNE-ALPES ET ÉVALUÉ PAR KALEIDO'SCOP (AP1 346).

L'expérimentation repose sur la coordination entre l'ensemble des acteurs de la mobilité internationale à travers la création d'une **plateforme** qui regroupe :

- Les acteurs de la mobilité internationale en Rhône-Alpes (AMI) : Centre régional information jeunesse de Rhône-Alpes (CRIJ), Jeunes Emplois Mobilité Rhône-Alpes, les missions locales de Saint Etienne, de Villeurbanne, Calliope, Maison de l'information sur la formation et l'emploi de Savoie, Itinéraire International, Romans International, etc ;
- L'Union régionale des missions locales de Rhône-Alpes fédérant les 48 missions locales de Rhône-Alpes ;
- L'Union régionale pour l'habitat des jeunes (URHAJ) regroupant 50 foyers de jeunes travailleurs et plusieurs services logements en Rhône-Alpes ;
- Le CRIJ animant le réseau des 130 bureaux et points information jeunesse.

Cette plateforme s'adresse à tous les jeunes peu ou pas qualifiés qui souhaitent s'engager dans une expérience de mobilité internationale, quel que soit le niveau de concrétisation de leur projet, le dispositif support ou la finalité de cette expérience. Elle intervient en amont du départ du jeune afin de favoriser l'accès aux dispositifs ; pendant l'expérience de mobilité internationale afin de sécuriser le parcours du jeune ; au retour de l'expérience de mobilité dans le but d'accompagner le jeune vers l'insertion (retour en formation, emploi durable). Les possibilités offertes comprennent le soutien dans la recherche d'un emploi à l'étranger, l'aide à la recherche de stage ou d'une expérience associative à l'étranger.

L'évaluation vise à appréhender les conséquences qualitatives et quantitatives de la création d'un réseau d'acteurs, eux-mêmes issus de différents réseaux. En particulier, l'évaluation porte sur la visibilité et l'accessibilité de la plateforme. Elle cherche aussi à déterminer les effets de la création de la plateforme sur l'accompagnement des jeunes et les conséquences de ces actions pour les jeunes, par des entretiens individuels et collectifs.

Un projet crée un **portail collaboratif spécifique dédié à la mobilité internationale**, accompagne des jeunes, et met en place une manifestation de promotion pour structurer un réseau local partenarial, améliorer la connaissance mutuelle entre les différents acteurs, diffuser l'information, encourager les coopérations et construire des projets de mobilité.

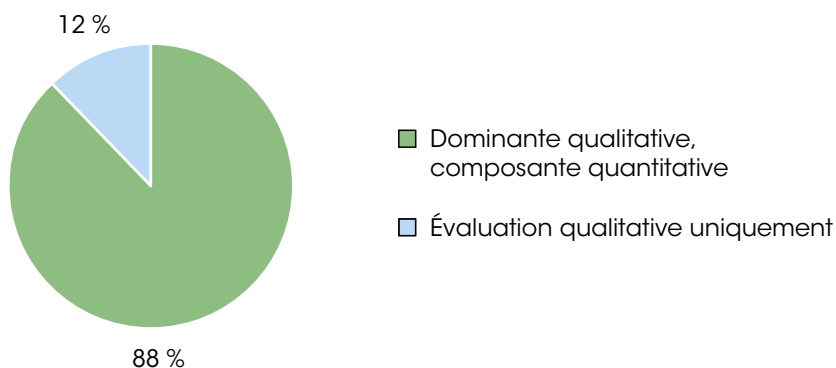
Une expérimentation porte sur la **sensibilisation des professionnels de l'insertion sociale et de la jeunesse** aux enjeux de la mobilité internationale et leur formation aux dispositifs existants. De même, un projet mené à l'échelle d'une municipalité veut passer par **les animateurs de quartiers** pour en faire des relais de promotion des dispositifs de mobilité.

L'évaluation se propose de répondre notamment aux questions suivantes : Quel type de coordination des acteurs de la mobilité internationale permet de toucher le plus de jeunes ayant moins d'opportunités de partir ? Des actions de sensibilisation et de formation menées auprès des professionnels ont-elles des effets sur le recours aux dispositifs de mobilité internationale ?

3. L'ÉVALUATION DES DISPOSITIFS

Graphique 2

Type d'évaluation des projets



LES ÉVALUATIONS DANS LE CADRE DU FEJ

Deux grands types de méthodes d'évaluation sont mobilisés :

- des méthodes quantitatives qui s'appliquent sur des échantillons représentatifs (de quelques centaines à quelques milliers d'individus, voire davantage). Parmi les méthodes quantitatives, se trouvent les méthodes d'expérimentation contrôlée qui reposent sur l'observation d'un groupe test et d'un groupe témoin ne bénéficiant pas du dispositif, ces groupes étant construits en y affectant les personnes par tirage au sort ;
- des méthodes qualitatives, qui reposent sur des investigations approfondies sur des petits échantillons raisonnés de l'ordre de quelques dizaines d'individus.

Certains projets emploient exclusivement une méthode ou l'autre, d'autres mettent en œuvre une évaluation qui mêle plusieurs approches. Leurs enseignements peuvent être complémentaires : certains portent sur les effets des dispositifs, d'autres sur les conditions de leur mise en œuvre et de leur éventuelle extension.

Dans certains cas, l'évaluation permet de trancher, en positif ou en négatif, les questions des effets de l'expérimentation sur les bénéficiaires en répondant à des questions telles que : *la mise en place de tel dispositif innovant a-t-elle eu des effets significatifs sur la situation des bénéficiaires ?*

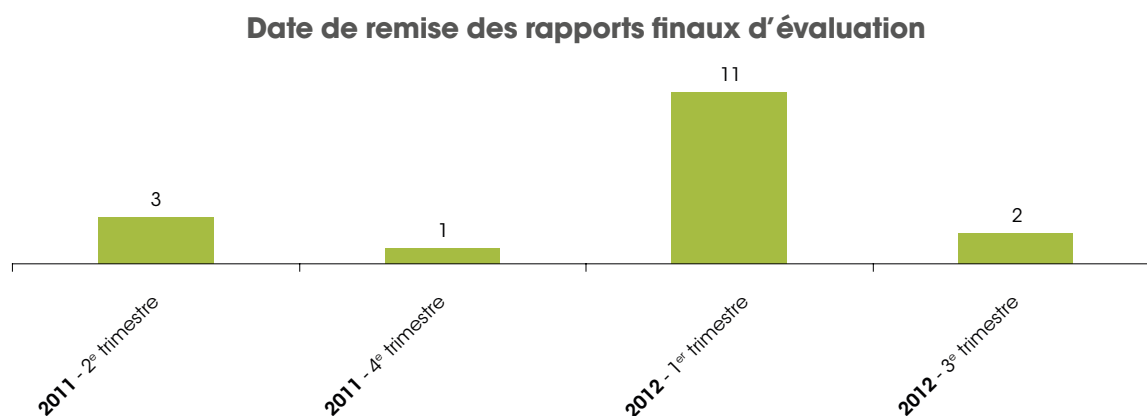
Dans d'autres cas (aléas du déroulement du projet, effets incertains compte-tenu de la marge d'erreur de l'enquête, recul insuffisant pour apprécier les effets à long terme),

l'évaluation fournit des éléments de réflexion sur les intérêts et les limites du projet et des pistes sur la méthode à suivre pour parvenir à des résultats plus probants.

[En savoir plus](#)

4. CALENDRIER DES PROJETS ET DES RÉSULTATS

Graphique 3



8

Sauf mention contraire la liste précise : le numéro de l'appel à projet et du projet, le nom du projet, le nom du porteur du projet, le nom de l'évaluateur du projet.

L'ACCOMPAGNEMENT DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES JEUNES EN INSERTION

- AP1 15, « [Mobilité pour tous](#) », AFTAM, Kaleido'Scop, 31/03/2012.
- AP1 54, « [Programme START](#) », Fédération Léo Lagrange, Kaleido'Scop, 31/03/2012.
- AP1 87, « [Mobilité et accompagnement des jeunes dans un parcours d'insertion communautaire](#) », Eurocircle, Kaleido'Scop, 31/03/2012.
- AP1 131, « [Mobilité internationale des jeunes en situation d'exclusion sociale et professionnelle](#) », Service civil international-Région Nord, E2I, 29/09/2012.
- AP1 240, « [Humaquitaine](#) », Région Aquitaine, Kaleido'Scop, 29/09/2012.
- AP1 295, « [Une chance pour l'Europe](#) », Région Poitou-Charente, Kaleido'Scop, 31/03/2012.
- AP1 374, « [La mobilité internationale : un dispositif d'appui à la promotion de la jeunesse](#) », ADICE, Kaleido'Scop, 31/03/2012.
- AP1 376, « [La mobilité européenne en Deux-Sèvres pour les jeunes en insertion «MEJI 79»](#) », Association l'escale Rachel Helvadjian, Kaleido'Scop, 31/03/2012.
- AP1 430, « [Un passeport pour le monde](#) », Ville de Vienne, Pluricité, 01/04/2011.
- AP1 443, « [Un parcours interculturel pour un engagement solidaire, l'expérience interculturelle comme tremplin](#) », CREPS / DRJSCS de Nantes, Kaleido'Scop, 31/03/2012.
- APDOM1 36, « [MOTIVES : mobilité tutorée pour l'initiative et la valorisation d'expériences à St Pierre et Miquelon](#) », Conseil territorial de Saint-Pierre-et-Miquelon, ETCHARRY Formation Développement (projet abandonné).

L'ACCOMPAGNEMENT DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES JEUNES DANS LE CADRE DE LEUR SCOLARITÉ

- AP1 357, « [Développer la mobilité internationale des jeunes en formation professionnelle](#) », Rectorat de Créteil, Kaleido'Scop, 31/03/2012.
- APDOM1 17, « [Action mobilité sur les chantiers d'insertion](#) », Rectorat de la Réunion, Cabinet NEO, 30/10/2011.
- APDOM1 26, « [Les jeunes martiniquais en stage en entreprise dans la Caraïbe \(niveau BTS 1^{re} année\)](#) », Rectorat de Martinique, Agence européenne Europe Éducation France, 01/04/2011.

LA CRÉATION DE PARTENARIATS DES ACTEURS DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

- AP1 167, « [Plateforme régionale pour la mobilité internationale des apprentis](#) », Région Rhône-Alpes, Pluricité, 31/03/2012.
- AP1 346, « [Plateforme de la mobilité internationale pour les jeunes en insertion de Rhône-Alpes](#) », Union régionale des missions locales de Rhône-Alpes, Kaleido'Scop, 31/03/2012.
- AP1 412, « [Créer une plateforme au service de la mobilité internationale des jeunes](#) », Mission locale Bassin du Grand Besançon, CEREQ, 01/04/2011.